

COLLEGE PIERRE DE RONSARD
26 Rue Pierre de Ronsard
41500 MER



Tél. Standard : **02 54 81 43 00** - Mail : ce.0410631n@ac-orleans-tours.fr
Site internet : <http://clg-ronsard-mer.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/>



- LE COLLEGE PROPOSE :**
- Des options scolaires**
 - Des activités scolaires**
 - Des partenariats associatifs**

LES OPTIONS SCOLAIRES

Les Options Obligatoires :

Les Langues Vivantes : LV1 -Anglais à partir de la 6^{ème}
LV2 - Allemand ou Espagnol à partir de la 5^{ème}

Les Options Facultatives :

- Le latin (engagement de la 5^{ème} à la 3^{ème})
- La section sportive Ultimate (engagement de la 6^{ème} à la 3^{ème})
- La chorale (engagement à l'année)

LES ACTIVITES SCOLAIRES

- **Le Foyer Socio-Educatif (F.S.E.)** a pour but d'animer la vie collective de l'établissement, et de développer la responsabilité des élèves dans le cadre des activités proposées, par exemple dans les clubs qui se réunissent le plus souvent sur la pause de midi. Il peut aussi subventionner les actions périscolaires comme les sorties pédagogiques, les échanges, les voyages, etc. L'adhésion est facultative, mais elle permet de devenir membre de l'un des clubs du collège et aussi de bénéficier de certains services du FSE.

Adhésion payante à l'année : 5€ pour 1 enfant ou 8€ si deux enfants et plus.

- **L'Association Sportive (A.S.)** offre la possibilité aux élèves de pratiquer et de se perfectionner dans diverses activités sportives encadrées par les professeurs d'EPS du collège. Elle est ouverte à tous les élèves du collège qui peuvent choisir une ou plusieurs activités sportives proposées en début d'année scolaire par les professeurs d'EPS. Nous engageons les équipes dans différents championnats : secteur, district, départemental, régional et national. L'adhésion est facultative **mais devient obligatoire si votre enfant est inscrit à la Section Sportive Ultimate du collège ou dans un club extérieur en partenariat associatif avec le collège.**

Adhésion payante à l'année :

Forfait 1 Licence : 20€ pour 1 enfant ou 30 € si 2 enfants

Forfait 2 Licence + T-shirt de l'AS + Gourde : 40€ pour 1 enfant ou 65 € si 2 enfants

LES PARTENARIATS ASSOCIATIFS

Un partenariat entre le collège et différentes associations sportives et culturels locales a été mis en place. Il s'agit d'intégrer **des aménagements sportifs et culturels** à l'emploi du temps scolaire des élèves qui souhaitent y adhérer, et, ainsi en faciliter l'accès. Les élèves sont directement pris en charge par les différentes associations sportives à la sortie du collège et sous leur responsabilité.

EN JE PEUX :

OPTION SCOLAIRE OBLIGATOIRE :

- LV1 -- > Anglais



OPTION SCOLAIRE FACULTATIVE DEVENANT OBLIGATOIRE APRES ENGAGEMENT :

- Section Sportive Ultimate
Non cumulable avec les aménagements sportifs
Engagement de la 6^{ème} à la 3^{ème}
Cotisation et adhésion auprès du Club et de l'Association Sportive



OPTIONS SCOLAIRES FACULTATIVES :

Attention, si vous avez pris des options facultatives qui sont devenues obligatoires après engagement - **elles restent prioritaires**, les options ci-dessous ne seront peut-être pas compatibles avec votre emploi du temps, et, dans ces cas-là, elles seront refusées.

- Chorale
Engagement à l'année
(Points pour le DNB en 3^{ème})



PARTENARIATS CLUBS SPORTIFS FACULTATIFS :

- Aménagements sportifs et culturel (Football, Gymnastique, Athlétisme, Tennis de table, Batucada)
1 seul choix possible + Cotisation et adhésion auprès des Associations



Adhérer pour l'année scolaire au FSE (Foyer Socio-Educatif)

Adhérer pour l'année scolaire à l'AS (Association Sportive)

Découverte possible des différentes activités sportives :
Ultimate – Athlétisme – Tennis de Table - Voile

Sur élections – Être : Délégués de classe, Eco délégués, CVC (conseil de vie collégienne)

EN JE PEUX :

OPTIONS OBLIGATOIRES :

- **LV1** -- > Anglais



- **LV2** -- > Espagnol ou Allemand
Engagement de la 5^{ème} à la 3^{ème}



OPTIONS FACULTATIVES DEVENANT OBLIGATOIRES APRES ENGAGEMENT :

- **Section sportive Ultimate**

Non cumulable avec les aménagements sportifs
Engagement de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Si j'ai pris cette option en 6^{ème}, je dois continuer



- **Latin - LCA** (Langue et Culture de l'Antiquité)
Engagement de la 5^{ème} à la 3^{ème}
(Points pour le DNB en 3^{ème})

OPTIONS SCOLAIRES FACULTATIVES :

Attention, si vous avez pris des options facultatives qui sont devenues obligatoires après engagement - **elles restent prioritaires**, les options ci-dessous ne seront peut-être pas compatibles avec votre emploi du temps, et, dans ces cas-là, elles seront refusées.

- **Chorale**

Engagement à l'année
(Points pour le DNB en 3^{ème})



PARTENARIATS CLUBS SPORTIFS FACULTATIFS :

- **Aménagements sportifs et culturel** (Football, Gymnastique, Athlétisme, Tennis de table, Batucada)
1 seul choix possible + Cotisation et adhésion auprès des Associations



Adhérer pour l'année scolaire au FSE (Foyer Socio-Educatif)

Adhérer pour l'année scolaire à l'AS (Association Sportive)

Sur élections – Être : Délégués de classe, Eco délégués, CVC (conseil de vie collégienne)

EN JE POURSUIS :

OPTIONS OBLIGATOIRES :

- **LV1** -- > Anglais



- **LV2** -- > Espagnol ou Allemand
Engagement de la 5^{ème} à la 3^{ème}



OPTIONS FACULTATIVES DEVENANT OBLIGATOIRES APRES ENGAGEMENT :

- **Section sportive Ultimate**

Non cumulable avec les aménagements sportifs

Engagement de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Si j'ai pris cette option en 6^{ème}, je dois continuer



- **Latin - LCA** (Langue et Culture de l'Antiquité)

Engagement de la 5^{ème} à la 3^{ème}

Si j'ai pris cette option en 5^{ème}, je dois continuer
(Points pour le DNB en 3^{ème})

OPTIONS SCOLAIRES FACULTATIVES :

Attention, si vous avez pris des options facultatives qui sont devenues obligatoires après engagement - **elles restent prioritaires**, les options ci-dessous ne seront peut-être pas compatibles avec votre emploi du temps, et, dans ces cas-là, elles seront refusées.

- **Chorale**

Engagement à l'année

(Points pour le DNB en 3^{ème})



PARTENARIATS CLUBS SPORTIFS FACULTATIFS :

- **Aménagements sportifs et culturel** (Football, Gymnastique, Athlétisme, Tennis de table, Batucada)

1 seul choix possible + Cotisation et adhésion auprès des Associations



Adhérer pour l'année scolaire au FSE (Foyer Socio-Educatif)

Adhérer pour l'année scolaire à l'AS (Association Sportive)

Sur élections – Être : Délégués de classe, Eco délégués, CVC (conseil de vie collégienne)

EN JE POURSUIS :

OPTIONS OBLIGATOIRES :

- **LV1** -- > Anglais



- **LV2** -- > Espagnol ou Allemand
Engagement de la 5^{ème} à la 3^{ème}



OPTIONS FACULTATIVES DEVENANT OBLIGATOIRES APRES ENGAGEMENT :

- **Section sportive Ultimate**

Non cumulable avec les aménagements sportifs

Engagement de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Si j'ai pris cette option en 6^{ème}, je dois continuer



- **Latin - LCA** (Langue et Culture de l'Antiquité)

Engagement de la 5^{ème} à la 3^{ème}

Si j'ai pris cette option en 5^{ème}, je dois continuer
(Points pour le DNB en 3^{ème})

OPTIONS SCOLAIRES FACULTATIVES :

Attention, si vous avez pris des options facultatives qui sont devenues obligatoires après engagement - **elles restent prioritaires**, les options ci-dessous ne seront peut-être pas compatibles avec votre emploi du temps, et, dans ces cas-là, elles seront refusées.

- **Chorale**

Engagement à l'année

(Points pour le DNB en 3^{ème})



PARTENARIATS CLUBS SPORTIFS FACULTATIFS :

- **Aménagements sportifs et culturel** (Football, Gymnastique, Athlétisme, Tennis de table, Batucada)

1 seul choix possible + Cotisation et adhésion auprès des Associations



Adhérer pour l'année scolaire au FSE (Foyer Socio-Educatif)

Adhérer pour l'année scolaire à l'AS (Association Sportive)

Sur élections – Être : Délégués de classe, Eco délégués, CVC (conseil de vie collégienne)

QUELQUES INFOS

« Côté Sport »

- Section Sportive Scolaire Ultimate et Aménagements Sportifs

La **Section Sportive Scolaire Ultimate**, qui a vu jour à la **rentrée 2012- 2013**, a obtenu le **label Education Nationale**. Ce dispositif sportif s'organise sur les **4 niveaux et les 4 années au collège**.

Nous avons souhaité travailler également avec des associations sportives locales et celles de la communauté de commune. Ainsi 4 partenariats (Athlé, Foot, Gym, Tennis de Table) existent au collège à la rentrée 2024-2025.

Ces 5 activités sportives sont ouvertes autant aux filles qu'aux garçons. La mixité est fortement encouragée et reste un objectif fort de ce dispositif.

2023-2024 : 162 élèves dans le dispositif dont 48 en 6ème

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **M. TRESTARD Cédric** (Responsable du dispositif sportif et Professeur EPS) à l'adresse mail suivante :

cedric.trestard@ac-orleans-tours.fr

1. Prendre contact entre le 1^{er} et le 20 Juin avec les associations car des sélections peuvent être organisées en Juin selon les activités.

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ULTIMATE :	
TRESTARD Cédric : 06 82 11 63 91	
AMENAGEMENTS SPORTIFS :	
ATHLETISME : DABERT Christian : 06 81 55 99 02	FOOTBALL : ROCA Frédéric : 06 87 54 99 09
GYMNASTIQUE : BONNEFON Jennifer : 06 70 38 65 61	TENNIS DE TABLE : BUZARD Jérôme : 06 17 19 62 30

2. Cocher l'activité souhaitée sur le dossier d'inscription ou le document de réinscription donné par le collège.
3. Signer la charte d'engagement, concernant les aménagements sportifs, document donnée au moment des inscriptions fin Juin.

- JE M'ENGAGE À:

- a) Être motivé et à suivre un projet d'activité sportif de plusieurs années (Débutants acceptés selon les activités).
- b) Adhérer à l'association sportive du collège
- c) Adhérer à l'association partenaire (prendre contact pour avoir les tarifs)
- d) 1 créneau pour une moyenne de 2h par semaine dans l'Emploi du Temps

Pour les 6°/5° le mardi de 15h à 17h

Pour les 4°/3° le Jeudi de 15h à 17h

« Côté Culture »

• Batucada

Les élèves sont pris en charge par un enseignant de l'école de musique de MER, durant un cours de 2 heures les 6° et 5 en semaine A, les 4° et 3° en semaine B qui se déroulera au PAJ.

L'enseignant récupère et ramène les élèves à l'accueil de l'établissement. Ce cours est gratuit pour les élèves ayant déjà des cours à l'école de musique. Pour les autres élèves, **une cotisation à l'année** est demandée aux familles. Débutants acceptés. Contact avec M. BACHY – Directeur de l'école de Musique : 02.54.81.06.31.

• Chorale

Atelier 1 heure par semaine de 13h à 14h. La chorale du collège est ouverte à tous les élèves du collège qui aiment chanter et souhaitent s'investir dans un projet collectif avec un concert en fin d'année. Elle est également ouverte aux adultes du collège.

Deux séances d'essai sont proposées avant de signer une charte, contresignée par les parents, où ils s'engagent à être assidus aux répétitions et à être présents lors du concert final.

La chorale est un **enseignement optionnel**; en classe de 3ème, la chorale permet d'affecter 10 Points supplémentaires à l'élève lors du DNB (voire 20 Points en fonction de l'implication).

La chorale développe des compétences très variées et riches, entre autres la mémorisation (des textes), la gestion des émotions (quel trac le jour du concert ! mais quelle prise de confiance en soi après..), la maîtrise du geste vocal (respiration, justesse, puissance), la citoyenneté (lors d'un travail collectif, il faut bien s'entendre !) et l'affinement de l'oreille (écoute et concentration).

• Latin - LCA (Langue et Culture de l'Antiquité)

DLCA : Labor omnia vincit improbus ! Cet enseignement est dispensé aux élèves volontaires et curieux, soucieux de penser le monde dans lequel ils vivent.

- Jules César a-t-il été empereur ?
- Y a-t-il un accent à "a priori" ?
- Et si Énée pouvait être qualifié de "Prince des migrants" ?
- D'où vient le mot "referendum" ?
- Pourquoi Cicéron a-t-il fini en morceaux ?
- Comment orthographier correctement "etc." ?
- Dans quel but Hannibal Barca a-t-il traversé la Méditerranée avec une quarantaine d'éléphants ?

Autant de questions auxquelles répond le cours de latin. En effet, c'est à la rencontre de Romulus, Cléopâtre et de quelques autres que ce cours invite ; mais aussi à la compréhension des origines et du fonctionnement de notre langue.

Ainsi, l'enseignement optionnel "Langues et Cultures de l'Antiquité" se fixe pour principal objectif d'enrichir la culture littéraire, historique et artistique des élèves, en confrontant l'histoire des civilisations romaine et grecque à celle de notre temps et en cherchant à comprendre l'évolution des langues latine et française principalement. Pour ce faire, au fil des trois années du cycle 4, des textes et des œuvres picturales sont étudiés, des recherches sont proposées et des projets interdisciplinaires susceptibles d'être mis en œuvre, en lien avec le programme officiel qui balaie près de mille ans d'Histoire. Le latin permet d'affecter 10 Points supplémentaires à l'élève lors du DNB (voire 20 Points en fonction de l'implication).



Les points supplémentaires au DNB que l'on peut obtenir avec les options Latin et Chorale ne sont pas cumulables.